

Bureau de poste

Je pense que la Chambre est paralysée par les principes énoncés et proclamés dans le préambule de la loi nationale sur les transports. On insiste outre mesure sur l'idée des frais exigés de l'usager. Si j'aborde cette question, c'est que le député de South Western Nova (M. Haliburton) a parlé de subventionner le service postal. Après avoir assisté à ce genre de débat quand les députés de l'opposition officielle étaient de l'autre côté de la Chambre et dans d'autres occasions, je suis d'avis que ses propos révèlent dans quel piège sont tombés les députés libéraux et conservateurs. Lorsqu'ils pensent aux transports, aux postes ou à la livraison du courrier, ce n'est pas en tant que services publics.

M. Yewchuk: J'ai parlé des transports.

M. Barnett: Ils racontent toujours la même histoire: les postes ou les transports sont essentiellement compétitifs de nature et ils font partie intégrante de ce qu'ils se plaisent à appeler l'économie de libre entreprise; bien que différents en pratique, ils sont semblables en principe à d'autres aspects de l'économie de libre entreprise, comme la multitude de points de vente du détail ou d'usines faisant du bois de construction ou quelque chose du genre. C'est pourquoi certaines critiques au sujet des services postaux me semblent artificielles et futiles.

Le ministre des Postes, en raison des circonstances peut-être, joue un rôle plutôt terne. Certains débats sur cette question auraient peut-être été plus animés il y a quelques

années, sous un autre ministre. Je voudrais attirer l'attention du ministre sur le préambule de la loi nationale sur les transports, et lui demander de l'examiner. La discussion de cette mesure à la Chambre avait été dirigée par l'ancien député de Bonavista-Twillingate qui fut promu à un poste qui lui permettait de superviser tout le réseau des transports. Il pourrait examiner certains problèmes quotidiens que pose la bonne livraison du courrier. S'il prenait un peu la peine d'y penser, il pourrait peut-être exercer des pressions sur ses collègues du gouvernement d'une façon qui aiderait à résoudre certains des problèmes que beaucoup d'entre nous lui ont signalés. Ils sont devenus plus graves dans certains cas, mais il y a peut-être eu des améliorations.

A mon avis, on a trop insisté sur la technique dans les centres urbains. Beaucoup de régions du pays en sont restées à l'époque du cheval et de la charrette. Il suffit que je mentionne pour terminer certaines instances de bureaux à commission pour montrer le fond de ma pensée, dans le temps restreint dont je dispose.

Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est 5 heures?

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 5 heures, il est de mon devoir de dire à la Chambre qu'en conformité de l'article 58(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées. La Chambre s'ajourne à 2 heures lundi après-midi.

(A 5h01, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)